

Une section syndicale, pour quoi faire ?

Le syndicat est la base de l'organisation des salarié-es qui se rassemblent pour défendre ensemble leurs intérêts communs et leurs intérêts individuels.

La section syndicale permet aux salarié-es de se réunir, de recréer du lien entre eux, de coordonner leurs actions et de diffuser de la communication entre salarié-es et vers l'extérieur de l'entreprise.

La section syndicale peut bénéficier des soutiens et expériences venant du syndicat, extérieur à l'entreprise. Ceci permet de gagner en poids et moyens d'action, aussi bien au niveau individuel, qu'au niveau collectif (appui pour les représentants du personnel). Inversement, le syndicat se nourrit de l'expérience que les salarié-e-s partagent avec lui.

Le syndicat met à disposition des moyens (assistance, formations ...) auprès des adhérents de la section.

Enfin le code du travail définit un certains nombres de missions qui sont réservées aux représentants syndicaux telles que les négociations collectives (négociations d'accords d'entreprise sur de nombreux sujets : temps de travail, salaires, élections professionnelles...).

Une section syndicale SUD-Solidaires, pourquoi ?

Parce que nos valeurs sont différentes :

Solidaires Unitaires Démocratiques :

- solidarité et unité entre salarié-es au sein de l'entreprise : indépendamment de la catégorie professionnelle et du statut (CDI, CDD, stagiaire, ETAM, Cadre, retraité ...)
- solidarité et unité inter-professionnelle : indépendamment de la branche professionnelle (dépasser les intérêts sectoriels, donneurs d'ordres/sous-traitants, privé, public ...)
- solidarité extra-professionnelle : en particulier envers les plus faibles de la société (chômeurs, sans-papiers, pays du Sud ...).

Redonner du collectif entre les travailleurs, pour mettre fin à l'individualisation.

Solidaires s'attache à réintroduire la notion de **collectif de travail**, mis à mal par les gestions financières des entreprises. L'individualisme est inscrit dans l'organisation du travail de l'entreprise et au sein des politiques libérales actuelles.

Cela passe aussi par une prise de conscience de tous les jours : identifier ses propres intérêts en tant que travailleur, refuser la novlangue patronale (« flexibilité », « productivité », « collaborateurs » ...), ne pas rester sur des constats de problèmes individuels, mais réfléchir à l'amélioration des conditions de travail de tous ...

Être au plus proche des travailleurs

Solidaires dispose d'**unions syndicales locales**, pour favoriser les échanges inter-professionnels, et des **syndicats sectoriels**, pour coordonner les salarié-es d'une même branche. Pour autant, *Solidaires* défend un **syndicalisme de terrain**, éloigné des centralisations bureaucratiques : les sections disposent d'une autonomie d'actions et de gestion puisque ce sont elles qui sont au contact des réalités des salarié-es. Cela nécessite aussi que les représentants syndicaux *Solidaires* restent des salarié-es parmi les autres, et non des professionnels du syndicat, coupés de leurs mandants.

La section tisse donc des liens avec le syndicat [Solidaires Informatique](#), lui-même rattaché à l'union syndicale **Solidaires ITEC** (Informatique - Télécoms - Électronique) qui regroupe les syndicats SUD et *Solidaires* des secteurs de l'informatique, de l'électronique et du conseil, des SSII et des télécommunications : **sous-traitants et donneurs d'ordres** (donc SSII mais aussi SFR, SNCF, Orange ...).

Localement, la section travaille avec les *Solidaires* locaux, implantés dans chaque département.

Agir sur son environnement professionnel, être acteur de sa vie.

Un syndicalisme de lutte et transformation de la société, pour contrer le néo-libéralisme et proposer des alternatives : agir au-delà de l'entreprise pour défendre les intérêts des travailleurs, qui ne sont pas ceux des actionnaires. *Solidaires* agit donc aussi hors du monde du travail, au sein des mouvements alternatifs (altermondialisme, écologie, santé, droits des femmes, des étrangers, ...).

Pourquoi SUD-Astek ?

Nos valeurs¹

- **bienveillance** : le respect de l'autre, de ses idées ;
- **unitaire** : travail avec les autres organisations syndicales, avec les représentants du personnel, avec les salarié-es sur le terrain ;
- **consensus** : travail au maximum sur une position commune, pour ne pas laisser une minorité de côté.

Nos combats

- le **respect** des personnes : suivi des risques psycho-sociaux ;
- l'**égalité** Hommes/Femmes ;
- la **dignité au travail**, un travail émancipateur ;
- l'amélioration des **conditions de travail** ;
- le **partage** des richesses.

Nos moyens

- les **échanges** avec les salarié-es ;
- la **communication** (blog, tracts) ;
- la **formation** syndicale ;
- les **mandats** au sein des Institutions Représentatives du Personnel (IRP) ;
- en dernier ressort, les **actions collectives** : grève et actions judiciaires.

Lorsque le nombre de salarié-es volontaires et candidat-es le permet, nous optons pour une plus grande répartition des mandats et ainsi éviter leur cumul, afin que les RP conservent la possibilité d'être placé-es en mission et restent en contact avec le vrai travail de salarié de SSII.

Nous avons créé la section syndicale Solidaires d'Astek non pas contre les autres sections déjà existantes, mais :

- pour renforcer le poids des salarié-es face à la direction, lors des négociations ;
- pour être une force de propositions alternatives ;
- pour porter la voix de celles et ceux qui ne se sentaient pas représenté-es auparavant ;
- pour améliorer la diffusion des informations dans l'entreprise.

Et vous, pourquoi vous y impliquer ?

La section ne peut fonctionner efficacement sans l'implication des salarié-es. C'est aussi le moyen pour chacun de vous de :

- reprendre contact avec un collectif, avec d'autres salarié-es qui partagent des intérêts avec vous ;
- redevenir acteur de votre vie professionnelle, de vos conditions de travail ;
- participer à la vie locale et nationale de la section syndicale et à sa politique dans un cadre démocratique, en apportant vos idées, en participant aux débats ;
- participer aux IRP de la société et y porter les valeurs décrites ici, si vous les partagez ;
- organiser la défense des intérêts matériels et moraux de l'ensemble des salarié-es.

Contacts

Le blog : <http://sudastek.free.fr/blog/>

@ : sud-astek@solidairesinformatique.org

Tél : 06 64 67 45 81 (Jonathan, Responsable de la Section Syndicale)

¹ Conformément aux principes de l'Union Syndicale *Solidaires*, <http://solidaires.org/article21328.html>.